



"CENT pour UN Vendée-Ouest"

AIDEZ-NOUS
À AIDER

CENT pour UN
Vendée-Ouest

... EXISTE grâce à :



ses adhérents



*ses donateurs
(réguliers ... ou non)*



*des subventions
publiques*

Le principe : 100 personnes qui donnent chaque mois 5 €, ce sont 500 € qui permettent de financer un loyer, en partie ou en totalité.



Nous accueillons toutes les personnes qui nous sollicitent : c'est un accueil sans conditions * ... Nous les accompagnons pour leurs démarches à caractère social auprès des organismes sociaux. (CCAS, APSH, UDAF, etc ...) ou des services publics. (Mairies, préfectures ...)

Les personnes hébergées signent un contrat d'hébergement temporaire avec l'association.



* en fonction de la situation du demandeur et de notre capacité à l'accompagner au moment de sa demande.



AGGLOMÉRATION